

Nos vies sous surveillance

Protéger nos données personnelles pour protéger notre vie privée

Les technologies sont partout dans nos vies

Les technologies permettent le pire comme le meilleur. L'informatique peut être un atout pour l'exercice de la citoyenneté en nous donnant accès à de multiples informations, en proposant des pétitions sur le web dont le succès est incontestable, en facilitant l'échange, mais elle peut aussi porter atteinte à notre vie privée. On ne peut nier l'utilité de certains fichiers et de certaines applications, comme par exemple l'imagerie médicale. Faut-il pour autant accepter l'utilisation systématique de fichiers, en sous-estimer les risques et les accepter comme inéluctables ?

L'inquiétant projet d'une société de surveillance

Administrations, police, services sociaux, collectivités territoriales... Dans chacun de ces secteurs les fichiers se multiplient, les autorisations d'interconnexions aussi. Dans les établissements scolaires, on remplace les surveillants par des bornes à empreintes palmaires. Dans les villes, on multiplie les caméras de vidéosurveillance. Des logiciels incorporés à ces caméras permettent d'étudier le comportement des personnes.

Des données nous concernant sont maintenant dans des centaines de fichiers

Le développement continu de l'informatique et de ses applications modifie radicalement les termes de la vie collective : nous livrons des données sur nous-mêmes de notre propre initiative (via les réseaux sociaux : Facebook, Twitter,...), ou parfois nous nous sentons tenus de répondre à des demandes d'informations, ou des fichiers sont constitués avec des données sans que nous en soyons conscients.

Protéger nos libertés

En principe, les citoyens doivent être informés des finalités des fichiers dans lesquels ils figurent. Dans la plupart des cas, ils ont un droit de rectification. Mais utiliser ce droit relève d'un véritable parcours du combattant.

Comment penser nos libertés dans une société où les technologies de surveillance, couplées avec l'idéologie du soupçon, prennent de plus en plus de place ? Venez échanger vos expériences lors d'une

Conférence publique - jeudi 10 juin 2010 à 19 heures 30

Avec **Jean-Claude Vitran**, responsable du groupe de travail « Libertés et technologies de l'information et de la communication » de la LDH

Et **David Forest**, avocat, auteur de « Abécédaire de la société de surveillance », Syllepse, 2009

**Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers – ENSAM – Amphi A
151, boulevard de l'Hôpital 75013 Paris (M° Place d'Italie- Bus 57, 67)**

Entrée libre